

Séance du 3 décembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 38

Votants : 72 (dont 34 procurations)

N°35

**OBJET :**

FABRIQUE DE TERRITOIRE

TIERS LIEUX

ADHESION ASSOCIATION  
FRANCE TIERS LIEUX

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture

le : 23 DEC. 2020

Publiée ou notifiée

le : 23 DEC. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (sauf pour la délibération n°50), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTY, Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Franck GONZALES, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Franck GONZALES, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Jean-Claude BRAT, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MORIER-MIZOULE, Véronique TRIBOULET à Thierry LAPLACE, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Michèle CHARASSE, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTY.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Patrick SEROR, Alexandre GIRAUD, Pierre BONNET, Christiane LEPRAT.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

.../...

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de territoire » du 17 juillet 2019,

**Vu** la labellisation par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoire de l'agglomération Vichy Communauté en date du 11 février 2020 comme « Fabrique de Territoire » avec un accompagnement financier de 150 000 € sur 3 ans,

**Vu** les statuts de l'association France Tiers lieux,

**Considérant** que cette fabrique de territoire localisée sur le site de l'ATRIUM doit mettre en œuvre des offres de services diversifiées notamment dans le domaine du numérique et ainsi proposer des parcours d'apprentissage et de formations pour les personnes les plus éloignées du digital,

**Considérant** que l'association France Tiers-Lieux également lancée dans le cadre du programme national de soutien aux tiers-lieux, est chargée d'appuyer la structuration de la filière des tiers-lieux, de développer et diffuser, avec les acteurs de l'écosystème, l'ingénierie des tiers-lieux : outils, formations, reconnaissance des métiers, ressources, expertises,

**Considérant** que l'implication dans ce réseau peut permettre à l'agglomération de profiter de retours d'expériences et d'engager ainsi des actions innovantes en faveur de l'inclusion numérique,

**Propose** au Conseil Communautaire d'adhérer à l'association France Tiers lieux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec une cotisation annuelle de 100 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

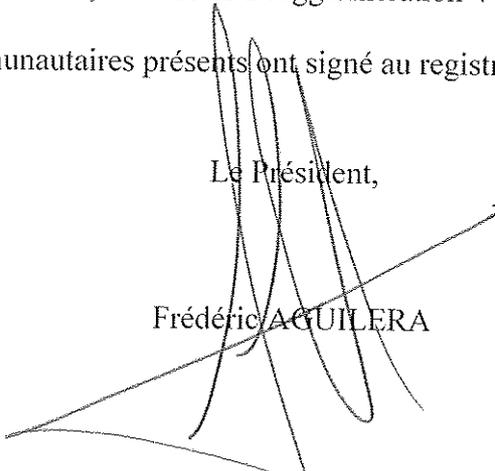
- adopte cette décision,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 3 décembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 35 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2020 - FABRIQUE DE TERRITOIRE - TIERS LIEUX - ADHESION  
ASSOCIATION FRANCE TIERS LIEUX

.....  
Date de décision: 03/12/2020

Date de réception de l'accusé 23/12/2020

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 03DEC2020\_35

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20201203-03DEC2020\_35-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 35.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20201203-03DEC2020\_35-DE-  
1-1\_1.pdf )